

Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (REOMI)

GRILLE TARIFAIRE

PART FIXE

Elle recouvre l'ensemble des services, dont les 4 levées incluses par trimestre.

Type de résidence	Contenant (Litre)	Taille foyer	Montant TTC (4 levées / trimestre)
Secondaire	140 L	-	57 € / trimestre
Principale	140 L	1	59.5 € / trimestre
	140 L	2	69 € / trimestre
	140 L	3	78.5 € / trimestre
	240 L	4	88 € / trimestre
	240 L	5	97.5 € / trimestre
	340 L	6	107 € / trimestre

PART VARIABLE

Elle correspond au nombre de fois où le bac est présenté et vidé par le prestataire, après les quatre premières levées du trimestre.

Taille foyer	Montant TTC / levée par trimestre de la 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} levée	Montant TTC / levée par trimestre de la 9 ^{ème} à la 13 ^{ème} levée
-	0.5 €	0.75 €
1	0.5 €	0.75 €
2	1 €	1.5 €
3	1.5 €	2.25 €
4	2 €	3 €
5	2.5 €	3.75 €
6	3 €	4.5 €

INFORMATIONS PRATIQUES

- En cas de naissance ou d'adoption, la CCRS met à disposition 10 sacs rouges pour faire face à l'augmentation des déchets, notamment liée aux couches. Cette aide est accordée sur présentation de l'acte de naissance ou du certificat d'adoption, dans un délai de trois mois suivant l'évènement.
- Les personnes ayant des problèmes de santé conduisant à produire des déchets importants, ont la possibilité de contacter le service pour un aménagement en relation avec leurs difficultés.

Frais de gestion optionnels	Montant TTC
Renouvellement de la carte de déchetterie	5.00€
Achat de sac rouge	4.00€
Livraison / retrait du bac	20.00€
Nettoyage du bac	10.00€
Livraison composteur	20.00€
Frais de dossier pour échange du bac (au delà de un par an)	20.00€

Pénalités	Montant TTC
Changement d'adresse non signalé	50.00€
Refus de dotation du bac particulier	427.00€
Non restitution du bac / remplacement du bac suite à une dégradation volontaire	
140 litres	40.00€
240 litres	80.00€
340 litres	120.00€
660 litres	250.00€